

16 Quimperlé

Eoliennes. « C du vent » s'inquiète de la sécurité aérienne

Philippe Fatras, président de l'association « C du vent », basée à Bannalec, a écrit un courrier hier au vice-président la Cocopaq chargé de l'environnement, Marcel Jambou.

« Comme vous le savez, ce week-end, une panne d'électricité a mis à l'arrêt les feux à éclats de positions du site éolien de Plouvien. Les batteries de secours, en cas de tel incident, auraient dû palier à la panne, mais cela n'a pas été le cas ».

« Je vous demande, en temps que membre du comité de suivi éolien de la Cocopaq, de faire un avenant à la nouvelle charte éolienne. Demandant que des batteries suffisamment puissantes puissent répondre à ce genre d'incident, et que le promoteur équipe ses futurs parcs éoliens d'un dispositif

de surveillance à distance le prévenant immédiatement en cas de problème ».

« Bannalec dans un couloir aérien »

« L'association Les Abers, poursuit-il, a déposé une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. Je tiens à vous signaler qu'au mois de mai, un avion de tourisme pris dans le brouillard, avait heurté les éoliennes de Plouguin. Heureusement le pilote avait réussi à poser son appareil sur l'aéroport de Guipavas ».

Et il conclut. « Le futur site de Bannalec est situé en bordure du couloir aérien basse altitude R56 reliant Lann-Bihoué à la base aéronavale de Landivisiau. Il ne faudrait pas que ce genre d'incident arrive sur ce site ».